

Image not found or type unknown



DELAIS POUR POSER PREAVIS RACCOURCI 1 MOIS QUAND FIN DE CDD

Par **nine7963**, le **05/10/2009** à **12:30**

Bonjour,

ma question est la suivante:

Quel est le délai pour poser mon préavis de départ suite à la fin de mon CDD ? Préavis raccourci à un mois ok mais je dispose de combien de temps ? Je suppose que si mon CDD se termine par exemple le 15/09/2009 je ne peux pas poser mon préavis de départ 2 mois après en évoquant la fin de mon CDD????

D'avance merci de vos réponses

Cordialement

KArine